

CREMIS

Les rôles professionnels face aux demandes de certificats pour contrainte sévère à l'emploi et les conséquences du suivi offert sur les trajectoires des patients

PRÉSENTATION DU PROJET

Pour accéder au Programme de solidarité sociale (1088\$/mois contre 690\$ pour l'aide sociale), une personne bénéficiaire doit d'abord obtenir un rapport médical attestant de contraintes sévères au travail. Le processus pose des enjeux importants pour les personnes bénéficiaires et pour les médecins responsables d'évaluer la capacité au travail.

Un projet réalisé au Centre de recherche et d'aide pour narcomanes (CRAN) a documenté la variabilité de pratiques professionnelles entourant ces évaluations et leurs impacts pour les personnes bénéficiaires. La recherche met en lumière plusieurs barrières à l'accès au programme ainsi qu'une discrimination à l'accès pour certaines catégories de personnes, notamment celles souffrant de problèmes de santé mentale ou ayant une condition prolongée, mais non permanente.

Parmi les pratiques prometteuses pour rendre l'accès au programme plus équitable et minimiser les impacts néfastes du processus sur les personnes requérantes, notons la prise en compte des facteurs psychosociaux dans l'évaluation et l'implication des professionnel(le)s de la santé et des services sociaux dans le processus, tant pour soutenir les personnes dans les démarches que les médecins dans leur évaluation.

PUBLIC

- Médecins
- Professionnel(le)s accompagnateur(rice)s
- Personnes bénéficiaires du programme de solidarité sociale

RÉALISATIONS

- Rapport de recherche (2019)
- 3 brochures informatives, une par public cible (imprimées et disponibles en ligne)
- <https://cremis.ca/publications/dossiers/dossier-nadia/>

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

- Chercheure principale : Nadia Giguère, CREMIS, UdeM
- Gestionnaire : Daphné Morin, CREMIS
- Équipe de recherche : David Barbeau, CRAN, UdeM; Marie-Dominique Beaulieu et Christopher McAll, UdeM; Stéphane Handfield et Emanuelle Dufour, CREMIS

ÉTAT D'AVANCEMENT

- Terminé

RETOMBÉES

- Présentations au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en 2019 (sensibilisation aux failles dans l'accès au programme et à leur responsabilité d'assurer un accès équitable)
- Présentation des résultats dans divers événements (en dépendance, journées annuelles des départements de médecine, en milieu hospitalier, etc.)
- Présentation des résultats au Comité des Besoins de la Direction du développement professoral continu de la Faculté de Médecine de l'UdeM en janvier 2020
- Production d'un dossier Web sur le site du CREMIS, décliné par publics cibles (3)
- Production, mise en ligne et diffusion de 3 brochures informatives, pour chacun des publics cibles (3)
- Soumission d'articles scientifiques
- Financement du Département de médecine familiale de l'UdeM pour l'élaboration d'une formation en ligne à l'intention des médecins
- Démarche d'accréditation et d'évaluation de la formation en ligne